

**COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JANVIER 2023 A 20h****● Mot du directeur :**

Rappel de l'organisation de l'école. L'école est composé de 3 parties :

- APEL : association de parents d'élèves de l'enseignement libre. C'est un comité de parents bénévoles qui représente l'ensemble des parents d'élèves auprès de l'équipe pédagogique, de l'OGEC, des collectivités territoriales... L'objectif de cette association est de créer du lien et de la confiance entre les familles et l'école. Elle fait vivre l'école en dehors des heures scolaires en mettant à profit les idées, connaissances et compétences de chacun afin d'organiser des projets pédagogiques. Certains de ses projets permettent, grâce à leur bénéfices, d'équilibrer le bilan financier de l'école et/ou d'investir dans du matériel (jeux de cour, matériel de motricité...). Les actions menées en collaboration avec l'équipe pédagogique offrent aux familles l'occasion de se rencontrer et aux enfants de nouvelles opportunités (spectacles, voyages, matériels divers...)

« APEL : A pour Accueil, P pour les Propositions, E pour l'Ecoute et L pour le Lien entre nous »

*Jean Michel GACHET, directeur de l'école*

- OGEC : organisme de gestion de l'enseignement catholique. Cet organisme constitué de parents bénévoles est responsable de la gestion économique et financière de l'établissement. Ce sont les membres du comité OGEC qui fixent le montant des cotisations, embauchent le personnel hors enseignants de l'école, s'occupent des dossiers mairie... Cet organisme est subventionné en partie par la mairie de Morzine (pour les enfants résidents de la commune ou enfants dont les parents ont une entreprise fiscalement déclarée à Morzine). La convention signée entre la mairie et notre établissement mentionne une subvention d'environ 1800 euros par an pour un enfant de maternelle et 1050 pour un enfant de primaire (pour les enfants résidant Morzine ou dont les parents ont une entreprise fiscalement déclarée à Morzine).

Concernant les voyages scolaires, la mairie verse actuellement 20euros par jour et par enfants toujours selon les mêmes conditions de résidence ou d'entreprise fiscalement déclarée sur la commune. Ce montant est complété par le conseil départemental à hauteur de 100 euros par enfant et par voyage.

La mairie subventionne également l'achat des cadeaux de Noël pour tous les enfants sans distinction de domicile.

- L'équipe pédagogique : elle est composée de chaque personne ayant un rôle dans le fonctionnement de l'école. Ils sont embauchés soit par l'éducation nationale (pour le directeur et les enseignants) soit par l'école (agent d'entretien, personnel de cantine, périscolaire, ASEM...). Leur mission est d'assurer au quotidien l'épanouissement scolaire et social des enfants.

## ● Votes des comptes de résultats du 1 aout 2021 au 31 juillet 2022

CF tableau ci joint

Comptes approuvés à l'unanimité par l'ensemble des membres présents ce jour.

« Un grand merci à tous les participants grâce auxquels toutes ces actions ont pu être menées ».

*Lionel LENVERS*, président de l'association

L'année 2021-2022 a été riche en évènements :

- kermesse
- semaine d'anglais
- ventes de tartiflettes
- vente de masques et sacs
- course des parents d'élèves
- ventes de pains au chocolats
- spectacle de l'école
- fête de la musique

Tous les bénéfices sont réinvestis dans le fonctionnement de l'école.

Cette année, l'école s'est offert du matériel de ski de fond (skis, bâtons et chaussures) de toutes tailles et les élèves ont pu bénéficier de sorties, visites, spectacles et interventions extérieures : enseignants lors de la semaine d'anglais, « bambins des bois » pour la sculpture sur bois...

## ● Budgets provisionnels du 1 aout 2022 au 31 Juillet 2023.

CF tableau ci joint

L'année 2022-2023 a débuté avec une kermesse au 15 Aout 2022, le spectacle de l'école du 4 Décembre ainsi qu'un bar à champagne au 31 Décembre sur la place de l'office. Cette année, c'est au tour de l'école publique d'organiser la course des parents d'élèves ainsi que la fête de la musique.

Le projet prioritaire pour cette année est de créer un site internet pour l'école. Des devis sont en cours. Le montant sera financé à moitié par l'APEI et l'OGEC. Si un parent est compétent et intéressé dans ce domaine (création ou maintien du site en activité) vous êtes les bienvenus!

Un projet d'aménagement de la cour de récréation est en réflexion pour les années à venir. Tout est à penser, toutes les idées sont bonnes à prendre!

## ● Divers

### • **Kermesse**

Au vu des remarques et inquiétudes de certaines familles concernant les mineurs alcoolisés lors de la kermesse, un rendez vous avec les gendarmes a été organisé. Nous allons prendre les mesures nécessaires et applicables : faire une demande d'ERP (établissement recevant du public), mettre des

affiches « vente d'alcool interdite aux mineurs » et redoubler de vigilance avant de servir. Cependant, la place étant publique et ouverte, le lieu de provenance des boissons alcoolisées n'est pas forcément le bar de l'école (supermarchés, bars à proximité...) Nous devons donc tous ouvrir l'oeil et prendre nos responsabilités ainsi que celles de nos enfants.

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.

#### • **Restauration scolaire**

La commune de Morzine a fermé la cuisine centrale depuis Août 2022 et ce au moins jusqu'au 9 Avril 2023. Nous n'avons pas de vision à long terme.

Depuis la rentrée et au moins jusqu'au 9 avril, c'est la compagnie ELIOR située à Marignier qui assure la confection des repas et c'est un agent communal qui assure leur transport et l'acheminement jusqu'à notre école.

Les repas sont commandés et livrés en avance et les quantités sont rationnées. Il est donc important de respecter les plannings d'inscription car il n'y a pas de réajustement possible à la dernière minute.

#### • **Périscolaire**

La demande de disponibilité pour le périscolaire ne cesse d'augmenter. Une annonce de recherche de personnel pouvant assurer le périscolaire a été publiée mais nous n'avons pas de retour à ce jour. Par soucis d'organisation il est donc primordial de respecter le planning d'inscription et de vérifier les devoirs des enfants qui sont parfois très nombreux pour peu d'encadrants.

#### • **Inscriptions**

Une vingtaine d'élèves de CM2 quitteront l'école au mois de Juillet, il faudrait environ 20 inscriptions pour la rentrée 2023. Les 6 classes sont assurément maintenues pour la rentrée 2023 mais l'objectif est de maintenir notre effectif total sur l'école chaque année pour pérenniser les 6 classes de l'école et permettre ainsi des classes non surchargées.

Les inscriptions sont ouvertes, parlez en autour de vous et n'hésitez pas à contacter Jean Michel pour toutes questions.

Nous organiserons une journée portes ouvertes au printemps.

#### • **Recrutement**

Tous les parents souhaitant s'investir de près ou de loin dans la vie de l'école sont les bienvenus! Nous avons toujours besoin de monde et chacun à des compétences à apporter au service de nos enfants. Si vous souhaitez entrer au comité APEL, venez nous trouver et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Même si vous ne souhaitez pas entrer au comité, vos idées, votre aides et votre temps sont toujours utiles!

Voici l'adresse mail à laquelle vous pouvez joindre l'APEL :

[apel.saintemarie.morzine@gmail.com](mailto:apel.saintemarie.morzine@gmail.com)

Merci à Sarah d'assurer les fonctions de direction durant la convalescence de Jean Michel et merci à toute l'équipe enseignante pour leur travail au quotidien.

La séance est levée à 21h30.

Pour le bureau APEL,

La Secrétaire

GIRARD Cynthia